Commune de Marines
www.marines.fr
Place du Maréchal Leclerc
95640 Marines
Tel. 01 30 39 70 21 - Fax. 01 30 39 96 60
Courriel : contact@mairie-marines.fr

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 095-219503703-20260521-2026DM07-AU

N° : 2026DM07

SERVICE : Juridique **REF. : LL**	DECISION DU MAIRE 2026

Objet

SIGNATURE CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES AVEC l'SIGNE MEDINA Céline

Le Maire de Marines,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n°2026-CMa-03-24 du 27 mars 2026 relative aux délégations de pouvoir consenties au Maire

Considérant la nécessité pour la commune de Marines de mettre en place une programmation culturelle portée par la bibliothèque afin de favoriser l'accès à la lecture publique,

Considérant la proposition de L'SIGNE Médina Céline portant sur une sensibilisation à la Langue des Signes le 27 juin 2026 de 16h à 18h

DECIDE

Article 1 : de signer le contrat de prestation de service avec L'SIGNE Médina Céline prévoyant :

-une séance de sensibilisation à la langue des signes le samedi 27 juin 2026 de 16h à 18h à la bibliothèque pour un montant de 240 euros TTC

Article 2 : De transmettre la présente décision au contrôle de légalité ainsi qu'au Conseil départemental du Val d'Oise.

Fait à MARINES, le 21/05/2026

Le Maire,

MAIRIE DE MARINES (Val d'Oise)

Michel DEJARDIN